



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La Commission scolaire se dote d'un *Ordre du mérite*

Gaspé, le 24 janvier 2007 – Dans son objectif d'intensifier la valorisation et la reconnaissance des élus scolaires, des membres de son personnel, des élèves et des bénévoles oeuvrant dans ses établissements, la Commission scolaire des Chic-Chocs se dote d'un *Ordre du mérite*.

Cet *Ordre du mérite* vise à honorer une personne ou un groupe de personnes s'étant démarqué, dans les deux dernières années, par une réalisation, une production, un événement, une performance ou une implication spéciale au sein de l'organisation. En plus d'encourager l'implication professionnelle, sociale et communautaire, l'*Ordre du mérite* est appelé à souligner et à reconnaître le travail exceptionnel des divers intervenants du milieu. La première cérémonie de l'*Ordre du mérite* se fera sous la formule d'un 5 à 7 et aura lieu à Grande-Vallée avant la séance du conseil des commissaires du 22 mai 2007.

« *La mise sur pied d'un Ordre du mérite tout comme l'adoption de la Politique de reconnaissance et de valorisation du personnel en juin 2006 sont des gestes concrets illustrant l'importance que la Commission scolaire accorde aux personnes qui font œuvre d'éducation sur son territoire* », souligne madame Pâquerette Sergerie, présidente de la Commission scolaire.

Pour en savoir davantage au sujet de l'*Ordre du mérite*, nous vous invitons à consulter le site Internet de la Commission scolaire. Dans les documents qui seront disponibles sur le site sous peu, vous y trouverez toutes les informations pertinentes concernant les catégories de candidatures, les critères de sélection, les décorations décernées et les procédures à suivre pour faire parvenir vos formulaires de mise en candidature. Veuillez prendre note que la date limite pour l'envoi des formulaires à soumettre pour une évaluation auprès du comité de sélection est le 1^{er} avril 2007. Peut-être serez-vous des personnes honorées!